

SICAV PALMARES FINANCIERES

NOTE D'INFORMATION

WAFA GESTION

Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) qui l'a visé sous la référence VI/07/038/2019 en date du ...1.7./11./2019

ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

416, Rue Mustapha El Meani

La présente note d'information a été préparée par Wafa Gestion, sise à Casablanca, au 416, Rue Mustapha El Maani, représentée par M. Badr ALIOUA en sa qualité de Directeur Général, qui atteste de la sincérité ACIQUE DE des informations qu'elle contient.

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

Directeur Général

II

C.D.V.N



CARACTERISTIQUES GENERALES

- Dénomination sociale

: PALMARES FINANCIERES

- Nature juridique

: Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

- Code Maroclear

: MA0000030678

- Date et référence de l'agrément

: 14 septembre 2006 sous référence AG/OP/056/2006

- Date de création

: 07 décembre 1998

- Siège social

: 416, Rue Mustapha El Maani - Casablanca

- Durée de vie

: 99 ans

- Exercice social

: Du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante

- Apport initial

: 5.000.000 DH

- Valeur liquidative d'origine

: 10 000 DH

- Société de Gestion

: WAFA GESTION

- Etablissement dépositaire

: ATTIJARIWAFA BANK

- Commercialisateur

: WAFA GESTION

Contacts: Direction Commerciale

Adresse : 416, Rue Mustapha El Maani – Casablanca Téléphone : 0522 45 38 38 - Fax : 0522 26 63 79

- Commissaire aux comptes

: A. SAAIDI & Associés, représenté par M. Nawfal AMAR

II. CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM

- Classification

: Actions

- Indice de référence

: 60% MASI RENTABILITE NETTE + 40% MBI CT

- Objectifs de gestion

: Gestion dynamique d'un portefeuille de valeurs mobilières visant à offrir une appréciation à long terme du capital investi.

- Stratégie d'investissement

: La SICAV investira à hauteur de 60% minimum de ses actifs, hors titres d'OPCVM actions et liquidités, en actions, certificats d'investissement et droits d'attribution ou de souscription, cotés à la bourse des valeurs de Casablanca ou sur tout marché réglementé en

fonctionnement régulier et ouvert au public.

L'investissement en titres d'OPCVM n'excédera pas 10% des actifs de la SICAV, tout en respectant la réglementation en vigueur.

- Durée de placement recommandée

: Supérieure à 5 ans

- Souscripteurs concernés

: AXA Assurance Maroc, sans exclure les autres personne physique

PANARES FINANCIERES

et morales



III. MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM : 05 Février 1999.
- **Périodicité de calcul de la valeur liquidative** : Hebdomadaire, le vendredi de chaque semaine ou, si celui-ci est férié, le premier jour ouvré suivant.
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : Affichage dans les locaux de Wafa Gestion et publication dans la presse économique, selon une fréquence hebdomadaire.
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : La valeur liquidative est égale à l'actif net rapporté au nombre d'actions qui composent l'apport de la SICAV.
 Les principes d'évaluation de la SICAV sont conformes aux dispositions de la circulaire du CDVM.
- Modalités de souscription et de rachat :
 - -Lieu de réception des demandes de souscriptions et de rachats : Wafa Gestion.
 - -<u>Méthode de calcul du prix de souscription</u> : la prochaine valeur liquidative majorée de la commission de souscription.
 - -Méthode de calcul du prix de rachat : la prochaine valeur liquidative minorée de la commission de rachat.
 - -Les demandes de souscriptions et de rachats sont reçues chaque jour, du lundi au jeudi, jusqu'à 16h, au siège social de Wafa Gestion et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.
- Affectation des résultats: Les sommes distribuables sont entièrement distribuées ou capitalisées, selon la décision du Conseil d'Administration de la SICAV.

Les sommes distribuables sont égales au résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

<u>Modalités d'information et de distribution :</u> En cas de mise en paiement des sommes distribuables, celle-ci doit intervenir dans un délai de six mois suivant la clôture de l'exercice.

Les porteurs de parts seront informés par voie de mailing, et ce, au plus tard la veille de la mise en distribution.

Coordonnées de l'entité en charge du suivi de la distribution aux souscripteurs :

Dénomination: ATTIJARIWAFA BANK

Siège social : Casablanca, 2, Bd Moulay Youssef

Téléphone : 0522 29 88 88

<u>Méthode de comptabilisation des coupons</u>: Les intérêts sur titres de créances sont comptabilisés selon la méthode dite des intérêts encaissés.

 Régime fiscal: Le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

IV. COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :

Les commissions de souscriptions s'élèvent à 3% HT maximum des montants souscrits dont 0% incompressible, acquis à la SICAV.

Les commissions de rachats s'élèvent à 1,50% HT maximum des montants rachetés, dont 0% incompressible, acquis à la SICAV.

«.<u>NB</u> : En sus des commissions de souscription et de rachat précitées, tout détenteur de parts (ou d'actions) d'OPCVM doit s'informer auprès de son teneur de compte, des frais et commissions relatifs à la tenue de compte ».



- Frais de gestion :

2% HT maximum l'an de l'actif net constaté lors de l'établissement de la valeur liquidative, déduction faite des parts et actions d'autres OPCVM détenus en portefeuille et gérés par Wafa Gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat de la SICAV, provisionnés à chaque calcul de la valeur liquidative et prélevés trimestriellement.

Les frais de gestion, revenant à WAFA GESTION, couvrent les charges suivantes (En HT) :

(1) Frais publications: 20 000 dhs

(2) Commissaire aux comptes: 20 000 dhs

(3) Commissions CDVM: 0,025%

(4) Dépositaire : 0,05%

(5) Maroclear (commission de gestion du compte émission) « annuelle » : 4 000 dhs

(6) Maroclear (droit d'admission) « trimestriel » : Selon les conditions en vigueur.

Prestations de WAFA GESTION : Frais de gestion - (1) - (2) - (3) - (4) - (5) - (6)

